

Ressources biologiques : un premier reversement au Tirpaa

Par Frédéric PRAT

Publié le 20/08/2018, modifié le 01/12/2023



Le 27 juin 2018, pour la première fois, une entreprise semencière des Pays-Bas, Nunhems Netherlands b.v. (filiale de BASF), a versé 119 083 dollars (104 400 euros) au fonds de partage des avantages (Benefit-sharing fund) du Tirpaa : cette somme correspondait à 0,77 % des bénéfices tirées de la vente de dix variétés végétales issues de croisements avec des variétés du Système multilatéral du Tirpaa [1] [2]. Jusqu'à présent, des dons volontaires avaient été versés, mais jamais un reversement liés aux bénéfices. La FAO explique ce « retard » par le temps nécessaire pour mettre au point des nouvelles variétés. Les nombreuses pressions des organisations paysannes [3] sont cependant peut-être aussi une explication...

[1] [Dutch Plant Breeding Company Pays Into Benefit-sharing Fund](#), 27/06/2018.

[2] voir aussi pour le contexte [Frédéric PRAT, « Le Tirpaa, 10 ans après : l'industrie semencière ne joue pas le jeu... »](#), Inf'OGM, 29 octobre 2017

[3] voir notamment [Frédéric PRAT](#), « [Traité international sur les plantes : la biopiraterie au coeur du Traité](#) », *Inf'OGM*, 14 mars 2016

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ressources-biologiques-un-premier-reversement-au-tirpaa/>